



université  
**PARIS**  
**DIDEROT**  
PARIS 7

Mars 2014

Master 2 Espace et Milieux  
UFR GHSS  
UFR Sciences du Vivant  
Université Paris Diderot –  
Paris 7

**Contribution à la réalisation d'une étude de  
préfiguration des modalités de gestion du  
site UNESCO Porto Scandola et à l'élaboration  
de propositions pour sa gestion ultérieure**

# SOMMAIRE

---

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : DIAGNOSTIC DU SITE UNESCO PORTO SCANDOLA	3
<b>A. Site UNESCO Porto Scandola : différents statuts pour des objectifs distincts</b>	<b>3</b>
<b>B. Un patrimoine naturel reconnu localement et mondialement</b>	<b>8</b>
<b>C. Les différentes menaces qui pèsent sur le site UNESCO Porto Scandola</b>	<b>9</b>
PARTIE 2 : PRESERVER LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE	12
<b>A. La maîtrise des flux touristiques</b>	<b>12</b>
1. La maîtrise des flux touristiques	12
1.1 Prendre compte la capacité de charge	12
1.2 Une solution pour répondre à ces enjeux : évaluer la capacité de charge	13
1.3 La capacité de charge écologique	13
1.4 La capacité de charge touristique	15
2. Maîtriser les flux routiers	18
3. Maîtriser la pression touristique en mer	20
<b>B. Informer et éduquer</b>	<b>23</b>
1. L'effort pédagogique, une démarche nécessaire	23
2. Un engagement de progrès pour une démarche innovante	25
<b>C. Recherches</b>	<b>26</b>
PARTIE 3 : GOUVERNANCE ET MODALITES DE GESTION	28
<b>A. Gouvernance : une volonté de coopération entre les acteurs</b>	<b>28</b>
1. Une Commission multipartite pour le site Unesco	29
<b>B. Modalités de gestion : différents scénarios</b>	<b>30</b>
1. Scénario 1 : périmètre actuel et nouvelle forme de gestion	30
2. Scénario 2 : mise en place d'une zone tampon/aire de coopération autour du site UNESCO	31
3. Scénario 3 : intégration du site UNESCO dans une extension de la Réserve de Biosphère de la vallée du Fango	34
BIBLIOGRAPHIE	36
LISTE DES FIGURES	41
ANNEXES	42

# INTRODUCTION

---

En juin 2013, lors de sa 37<sup>ème</sup> session à Phnom Penh, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a adopté une décision concernant le site UNESCO « Golfe de Porto : Calanche de Piana, Golfe de Girolata, Réserve de Scandola » (appelé par la suite site UNESCO Porto Scandola) (Décision: 37COM 7B.19 en annexe 1). Ce comité « demande à la France d'élaborer un plan de gestion d'ensemble pour tout le bien et de préciser les dispositions de gestion en vigueur » avant le 1er février 2016.

Le but de cette gestion est de conserver et de renforcer les valeurs déclarées dans la description de la "Valeur Universelle Exceptionnelle" (appelée par la suite VUE) lors de l'inscription du bien en 1983. Ce site naturel a été classé selon trois valeurs fondamentales : des formations et traits naturels rares d'une beauté exceptionnelle, un exemple éminemment représentatif de l'évolution biologique et une zone abritant des communautés d'espèces animales et végétales, rares ou menacées.

D'après les préconisations de l'UNESCO, les biens classés comme patrimoine mondial de l'humanité nécessitent une gestion globale, nommée « gestion fondée sur les valeurs », (UNESCO, 2012) qui requiert la protection de la VUE ainsi que la conservation des autres valeurs du site afin de maintenir son intégrité.

En janvier 2013, la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse (DREAL) demande à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) d'assumer le rôle d'organisme référent pour la gestion du site et de rédiger le rapport périodique pour le bien Golfe de Porto. Ce rapport sera finalement établi par le Service Stratégie Marine de l'OEC.

En juin de la même année, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO adopte une nouvelle décision concernant le site UNESCO Porto Scandola (Décision : 37 COM 7B.19). Il « demande à la France d'élaborer un plan de gestion d'ensemble pour tout le bien et de préciser les dispositions de gestion en vigueur » avant le 1er février 2016.

Une réflexion s'engage alors entre les services de l'OEC qui a la compétence institutionnelle pour gérer le site UNESCO, et ceux du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) afin de mettre en place une gestion cohérente du site inscrit au patrimoine mondial. Cette démarche conclue à la nécessité de réaliser une étude de préfiguration des différents modes de gestion et de gouvernance du site. Un accord entre les deux partenaires est intervenu afin de confier cette mission au Syndicat mixte du PNRC.

En février 2014, le PNRC missionne l'association "Espace et Milieux" et la formation Master 2 Espace & Milieux pour une contribution à la réalisation d'une étude de préfiguration des modalités de gestion du site UNESCO Porto Scandola (annexe 2).

Ce travail s'appuie sur une analyse bibliographique et des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux afin d'identifier les différentes dynamiques de territoire, de recueillir leurs avis et perceptions sur le site UNESCO et de dégager des propositions d'action pour la gestion future du site et des espaces environnants. Au total, une quarantaine de personnes ont été rencontrées : 11 élus, 13 gestionnaires, 8 acteurs du tourisme, 2 pêcheurs, 2 agriculteurs et quelques habitants ; en revanche, le corpus d'entretiens ne comprend pas les touristes estivaux ni certains acteurs du tourisme qui, à cette période, n'étaient pas encore en activité. Ce diagnostic territorial met en évidence la nécessité de concilier la préservation du patrimoine naturel, la vie locale et la fréquentation touristique (annexe 4).